

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉAMBULE	10
0.00 INTERPRÉTATION	10
0.01 Terminologie.....	10
0.01.01 Activités.....	11
0.01.02 Appel d'Offres.....	11
0.01.03 Approvisionnement de Base.....	11
0.01.04 Approvisionnement Excédentaire.....	11
0.01.05 Biens.....	11
0.01.06 Bon de Commande.....	11
0.01.07 Bon de Livraison.....	11
0.01.08 Calendrier de Livraison.....	11
0.01.09 Cas de Défaut.....	11
0.01.10 Changement de Contrôle.....	12
0.01.11 Charge.....	13
0.01.12 Contrat.....	13
0.01.13 Commande Ferme.....	13
0.01.14 Commande à Prix Fermé.....	13
0.01.15 Commande Ouverte.....	13
0.01.16 Cours Normal des Affaires.....	13
0.01.17 Devis.....	14
0.01.18 Filiale.....	14
0.01.19 Force Majeure.....	14
0.01.20 Frais de Désengagement (clause facultative).....	14
0.01.21 Frais de Report (clause facultative).....	14
0.01.22 Information Confidentielle.....	14
0.01.23 Loi.....	15
0.01.24 Manquement.....	15
0.01.25 Meilleur Effort.....	15
0.01.26 Option.....	16
0.01.27 PARTIE.....	16
0.01.28 Personne.....	16
0.01.29 Prix Ferme.....	16
0.01.30 Propriété Intellectuelle.....	16
0.01.31 Représentants Légaux.....	16
0.01.32 Stipulations Essentielles.....	16
0.01.33 Taux Préférentiel.....	16
0.02 Préséance.....	17
0.03 Juridiction.....	17

0.03.01	Assujettissement	17
0.03.02	Non-conformité	17
	a) Divisibilité	17
	b) Disposition alternative	17
0.04	Généralités	17
0.04.01	Cumul	17
0.04.02	Dates et délais	17
	a) De rigueur	18
	b) Calcul	18
	c) Reports	18
0.04.03	Références financières	18
0.04.04	Renvois.....	19
0.04.05	Genre et nombre	19
0.04.06	Titres.....	19
0.04.07	Présomptions.....	19
0.04.08	Connaissance	19
0.04.09	Acceptation	19
0.04.10	PCGR	19
1.00	OBJET	20
1.01	Approvisionnement de base	20
1.02	Approvisionnement Excédentaire.....	20
1.03	Conditions	20
	1.03.01 Requises par le CLIENT	20
	1.03.02 Requises par le FOURNISSEUR	20
	1.03.03 Choix	20
2.00	CONTREPARTIE.....	21
2.01	Approvisionnement	21
	2.01.01 De base	21
	2.01.02 Commande à Prix Fermé.....	21
	2.01.03 Frais de Report (carrying charges)	21
	2.01.04 Frais de Désengagement (stand by fee)	21
2.02	Excédentaire.....	22
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT.....	22
3.01	Exigibilité	22
3.02	Lieu.....	22
3.03	Escompte de paiement.....	22
3.04	Intérêt.....	22
3.05	Paiement sur livraison	23
3.06	Déchéance du terme	23
4.00	SÛRETÉS.....	24

4.01	En faveur du CLIENT	24
4.02	En faveur du FOURNISSEUR.....	24
4.03	Hypothèque mobilière sans dépossession	24
4.04	Cautionnement	24
4.05	Réserve du droit de propriété	24
4.06	Cautionnement d'exécution.....	25
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES.....	25
5.01	Statut	25
5.02	Capacité	25
5.03	Effet obligatoire	25
5.04	Résidence.....	26
5.05	Commission.....	26
5.06	Assurances.....	26
5.07	Prête-nom	26
5.08	Stipulations Essentielles	26
5.09	Divulgateion.....	26
6.00	ATTESTATIONS DU CLIENT	27
6.01	Statut	27
6.02	Capacité	27
6.03	Effet obligatoire	27
6.04	Assurances.....	27
6.05	Prête-nom	27
6.06	Délivrance	27
6.07	Santé et sécurité	28
7.00	ATTESTATIONS DU FOURNISSEUR	28
7.01	Statut	28
7.02	Capacité	28
7.03	Effet obligatoire	28
7.04	Assurances.....	28
7.05	Prête-nom	29
7.06	Permis d'exploitation.....	29
7.07	Ressources	29
7.08	Politique de prix	29
7.09	Charge.....	29
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES.....	29
8.01	Information Confidentielle.....	29
8.01.01	Engagement.....	29
8.01.02	Fin du Contrat	30
8.02	Assurance	30
8.02.01	Garantie d'assurance.....	30

8.02.02	Montant	30
8.02.03	Émetteur	31
8.02.04	Coassuré	31
8.02.05	Étendue de la responsabilité	31
8.03	Indemnisation.....	31
8.03.01	«Perte».....	31
8.03.02	Portée.....	31
8.03.03	Procédure	32
8.03.04	Franchise	32
8.03.05	Limitation.....	33
8.04	Divulgateion.....	33
9.00	OBLIGATIONS DU CLIENT.....	33
9.01	Chargé de projet.....	33
9.02	Collaboration.....	34
9.03	Bon de Commande	34
9.04	Exclusivité.....	34
9.05	Calendrier de livraison	34
9.05.01	Avis	34
9.05.02	Acceptation	34
9.06	Transport	34
9.07	Livraison	34
9.07.01	Acceptation	34
9.07.02	Déchargement.....	35
9.07.03	Contrôle du poids	35
	a) Balance.....	35
	b) Vérification	35
	c) Ajustement	35
9.08	Inspection.....	35
9.09	Revente.....	36
9.10	Responsabilité.....	36
10.00	OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR.....	36
10.01	Bon de Commande.....	36
10.02	Bon de Livraison.....	36
10.03	Commandes.....	36
10.03.01	Quantité.....	36
10.03.02	Devis	37
10.04	Livraison	37
10.04.01	Fréquence.....	37
10.04.02	Calendrier de Livraison.....	37
10.05	Production	37
10.05.01	Meilleur effort.....	37
10.05.02	Interruption	37

10.05.03	Reconnaissance.....	37
10.05.04	Conformité	38
10.06	Inspection	38
10.07	Transport	38
10.07.01	Lieu de livraison	38
10.07.02	Respect de la législation.....	38
10.07.03	Transfert des risques.....	38
10.08	Contrôle du poids.....	38
10.08.01	Pesée.....	38
10.08.02	Vérification	39
10.08.03	Ajustement de prix.....	39
10.09	Qualité	39
10.09.01	Respect des normes de qualité.....	39
10.09.02	Refus de livraison	39
10.09.03	Contrôle de la qualité	39
10.10	Transfert de propriété	39
10.11	Perte	39
10.12	Garantie	40
10.12.01	Étendue.....	40
10.12.02	Modalités d'exécution.....	40
10.13	Garantie du droit de propriété	40
10.14	Assurance	40
10.14.01	Garantie d'assurance	40
10.14.02	Montant	40
10.14.03	Émetteur	41
10.14.04	Coassuré	41
10.14.05	Étendue de la responsabilité.....	41
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	41
11.01	Cession	41
11.01.01	Interdiction.....	41
11.01.02	Inopposabilité.....	41
11.02	Force Majeure	41
11.02.01	Exonération de responsabilité.....	41
11.02.02	Prise de mesures adéquates	42
11.02.03	Droit de l'autre PARTIE	42
11.03	Relations entre les PARTIES	42
11.03.01	Entrepreneurs indépendants	42
11.03.02	Contrôle.....	42
11.03.03	Aucune autorité.....	42
11.04	Exécution complète	42
11.05	Recours	42
11.05.01	Choix	42
11.05.02	Aucune restriction.....	43

11.06	Prescription	43
11.07	Changement technologique.....	43
11.07.01	Définition	43
11.07.02	Modification du Contrat.....	43
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	43
12.01	Avis	43
12.02	Résolution de différends	44
12.02.01	Négociations de bonne foi	44
12.02.02	Médiation	44
12.02.03	Arbitrage	44
a)	Juridiction	44
b)	Décision	44
c)	Frais	45
12.03	Élection	45
12.04	Exemplaires.....	45
12.05	Modification.....	45
12.06	Non-renonciation.....	45
12.07	Transmission électronique	45
13.00	FIN DU CONTRAT	45
13.01	De gré à gré	46
13.02	Sans préavis	46
13.03	Résiliation sur préavis	46
13.04	Changement de Contrôle.....	46
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	47
14.01	Effet rétroactif.....	47
14.02	Vigueur immédiate	47
14.03	Vigueur différée.....	47
15.00	DURÉE.....	47
15.01	Probatoire	47
15.02	Durée initiale.....	47
15.03	Renouvelée.....	47
15.04	Survie	48
15.05	Non reconduction	48
16.00	PORTÉE	49

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A – EXTRAIT DE RÉOLUTION DU CLIENT 50

ANNEXE B – EXTRAIT DE RÉOLUTION DU FOURNISSEUR 51

ANNEXE 0.01.03 – APPROVISIONNEMENT DE BASE 52

ANNEXE 0.01.08 - CALENDRIER DE LIVRAISON..... 52

ANNEXE 0.01.17 – DEVIS..... 52

ANNEXE 4.03 – HYPOTHÈQUE MOBILIÈRE SANS DÉPOSSESSION..... 52

ANNEXE 4.04 – INTERVENTION DE LA CAUTION 53

ANNEXE 10.12 - GARANTIE..... 54

ooooo

© edilex inc.
www.edilex.com

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT, intervenu en la ville de, province de Québec, Canada.

ENTRE: V1 (nom de la personne physique), (occupation), domicilié(e) et résidant au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

OU

V2 (dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant sa principale place d'affaires au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

OU

V3 (dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal), représentée par (nom du représentant), son (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin;

OU

V4 (dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal), et dûment enregistrée sous le numéro (.....) conformément à la Loi (nom de la loi sous laquelle la société par actions est enregistrée), représentée par (nom du représentant), son (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'il(elle) le déclare [ou tel qu'indiqué dans la résolution de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration]];

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE «CLIENT»;

ET: (identification du fournisseur);

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE «FOURNISSEUR»;

Table with 2 columns: CLIENT, FOURNISSEUR

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES «PARTIES».

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) Le CLIENT œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux;
- B) Le CLIENT cherche un fournisseur pour s'approvisionner en
(préciser s'il y a lieu);
- C) Le CLIENT a procédé par voie d'appel d'offres pour obtenir des propositions à cet égard;
- D) La proposition du FOURNISSEUR a été retenue par le CLIENT;
- E) L'appel d'offres contenait en annexe un exemplaire du contrat à conclure entre le donneur d'ordre et l'attributaire une fois le processus de sélection terminé;
- F) Les PARTIES souhaitent faire les adaptations requises aux éléments secondaires de ce contrat afin qu'il reflète avec davantage de précision les droits et obligations du FOURNISSEUR;

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

V1 À moins d'indication contraire dans le texte, les mots et expressions commençant par une majuscule qui apparaissent dans le Contrat, ou dans toute documentation subordonnée à celui-ci, s'interprètent comme suit :

OU

V2 Les mots et expressions qui apparaissent, précédés d'une lettre majuscule, dans le Contrat ou dans toute documentation subordonnée à celui-ci, s'interprètent, à moins d'une dérogation implicite o explicite dans le texte, en fonction des définitions qui leur sont

CLIENT	FOURNISSEUR

attribuées dans l'Appel d'Offres ou, s'il s'agit d'une terminologie propre au Contrat d'Approvisionnement, le sens qui leur est attribué ci-après :

0.01.01 Activités

signifie (description des activités commerciales) par (identification de la personne concernée);

0.01.02 Appel d'Offres

désigne le processus d'appel d'offres no par lequel le CLIENT a sollicité des soumissions de la part de plusieurs soumissionnaires afin d'octroyer le Contrat;

0.01.03 Approvisionnement de Base

désigne l'estimé des Biens que le client désire acquérir sur une période de (.....) mois, décrit à l'annexe 0.01.03 des présentes;

0.01.04 Approvisionnement Excédentaire

désigne l'excédent de Biens non compris dans l'Approvisionnement de base que le CLIENT désire commander, calculé sur la même période que l'Approvisionnement de base;

0.01.05 Biens

désigne (description des biens) commandés ou à être commandés en vertu du Contrat;

0.01.06 Bon de Commande

désigne tout écrit émanant du CLIENT, assujetti au contrat, par lequel ce dernier place une commande de biens ou de services auprès du FOURNISSEUR;

0.01.07 Bon de Livraison

désigne tout écrit constatant l'opération par laquelle le FOURNISSEUR ou une personne agissant pour le compte de ce dernier, effectue la remise des Biens fournis par le FOURNISSEUR contenant une description précise des Biens livrés au CLIENT;

0.01.08 Calendrier de Livraison

désigne l'ensemble des dates ou des périodes, sur un ensemble de DOUZE (12) mois, déterminées au préalable, pour effectuer les livraisons des Biens achetés, décrit à l'annexe 0.01.08 des présentes;

0.01.09 Cas de Défaut

CLIENT	FOURNISSEUR